



**COMPTE-RENDU SUCCINCT
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MARDI 30 JUIN à 19h00**

L'AN DEUX MILLE VINGT, LE MARDI TRENTE JUIN, A DIX NEUF HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A PAVILLY, A HUIS CLOS.

ETAIENT PRESENT(E)S :

BARENTIN	BOUILLON Christophe, Maire, ALLARD Thierry, AMANIEU Gilles, BALZAC Nadège, BEASSE Valérie, BOULARD Véronique, CATTEAU Martine, COTTON Denis, DESILLE Christophe, DETALMINIL Baptiste, DOUALLE Quentin, LAPORTERIE Huguette, LE BOUETTE Maryse, LEJEUNE Alain, LEMAIRE-DELACROIX Françoise, LEMERCIER Rodolphe, OUARRAOU Fatima, SOWYK Isabelle
PAVILLY	TIERCE François, Maire, CRESSON Séverine, DA SILVA Maxime, DEMARES Michèle, LARGILLET Agnès, LEMONNIER Christelle, MERIENNE Jean-Luc, MULET Mercédès, TOCQUEVILLE Raynald
VILLERS ECALLES	EMO Jean-Christophe, Maire, MOUTON Janine, PREVOST Francis
LIMESY	CHEMIN Jean-François, Maire, CARCA-BOUCHER Valérie
BOUVILLE	HUET François, Maire, LINDENMANN Anne
EMANVILLE	FROMENTIN Patrice, Maire
BLACQUEVILLE	BULARD Sylvain, Maire
STE AUSTREBERTHE	GRESSENT Daniel, Maire
GOUPILLIERES	DODELIN François, Maire

ETAIENT ABSENT(E)S ou EXCUSE(E)S AYANT DONNE(E)S POUVOIR :

M. GREAUME qui a donné pouvoir à M. TIERCE

ETAIENT ABSENT(E)S :

Etaient également présent(e)s :

Madame DA COSTA, Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe

Election du secrétaire de séance

M. DOUALLE, à l'unanimité, est désigné secrétaire de séance.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 30 juin 2020

01 – Direction Générale des Services – Election du Président

Monsieur Christophe BOUILLON est élu, par 38 voix, Président de la Communauté de communes Caux-Austreberthe.

02 – Direction Générale des Services – Fixation du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau du Conseil communautaire de la Communauté de communes Caux-Austreberthe

Sous la Présidence de Monsieur BOUILLON élu Président, le Conseil communautaire fixe à 8 le nombre de Vice-Présidents et à 3 le nombre de conseillers délégués.

Le Bureau communautaire est composé de 11 membres.

ADOpte

03 – Direction Générale des Services – Election des Vice-Présidents

Le Conseil communautaire, conformément au code général des collectivités territoriales, et aux articles L.5211-2, L.5211-10 et L.2122-17, a élu les Vice-Présidents suivants :

Classement	Candidat
1 ^{er} Vice-Président	M. GRESSANT
2 ^{ème} Vice-Président	M. TIERCE
3 ^{ème} Vice-Président	M. EMO
4 ^{ème} Vice-Président	M. CHEMIN
5 ^{ème} Vice-Président	M. FROMENTIN
6 ^{ème} Vice-Président	M. DODELIN
7 ^{ème} Vice-Président	M. HUET
8 ^{ème} Vice-Président	M. BULARD

04 – Direction Générale des Services – Charte de l'élu local

Le Président de la Communauté de communes rappelle au Conseil communautaire que conformément aux dispositions de l'article L.5211-6 du CGCT, lors de la première réunion du Conseil communautaire, immédiatement après l'élection du Président, des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau, il lui appartient de donner lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L.1111-1-1.

Lecture est ainsi donnée de la charte de l'élu local.

ADOpte

05 – Direction Générale des Services – Création des commissions thématiques intercommunales

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de créer 8 commissions thématiques intercommunales.

Commissions
Développement économique
Collecte et traitement des déchets
Cycle de l'eau (eau potable, assainissement, BAC)
Finances
Aménagement durable du territoire
Transition écologique et solidaire
Solidarité et affaires sociales
Sport et Culture

ADOpte